

ETUDE D'OPPORTUNITE

**Pour le projet « portail numérique en Agriculture »
Dédié à l'orientation, la formation, l'emploi et les métiers dans le secteur agricole.**

Octobre 2018

1. CONTEXTE ET ENJEUX DE L'ÉTUDE

Contexte

La création de valeur ajoutée par les exploitations agricoles et les entreprises de la filière alimentaire repose en partie sur le développement des compétences des acteurs (États généraux de l'alimentation – atelier 13).

Il y a donc la nécessité de développer les compétences en matière de formation, d'orientation et d'emploi afin de contribuer à l'attractivité des métiers et des emplois et rendre plus accessible et plus fluide l'information.

D'ailleurs, de nombreuses lois nous renvoient en tant que secteur agricole, à notre rôle et place dans le processus d'orientation des jeunes, des salariés ; des salariés en reconversion ou des demandeurs d'emploi.

A partir de ces observations, nous souhaitons proposer un projet de « portail » (guichet unique) portant sur l'orientation, la formation, l'emploi et les métiers dans le secteur agricole. L'objectif de cet outil est que la profession agricole soit le leader, ou le référent exclusif en matière d'orientation, formation, emploi et métiers.

Ce projet vise à apporter des réponses sur la problématique de l'information, de sa diffusion et de l'impact sur les différents publics visés (jeunes, adultes en reconversion...). Il répond aussi à la problématique de la centralisation et de la gestion des données existantes sur les sites des partenaires (VIVEA, FAFSEA, ANEFA, APECITA, APCA, Ministère de l'Agriculture...).

Enjeux

La multiplicité des prestataires de l'orientation renforce aujourd'hui la nécessité d'avoir une profession agricole organisée, visible et identifiable. L'ambition est d'attirer les jeunes vers les métiers agricoles. Il y a là une opportunité pour mettre en commun nos compétences et connaissances spécifiques afin de tendre vers une action cohérente, pertinente, d'ampleur nationale et de montrer la richesse du panel des métiers du secteur agricole.

Les enjeux portent non seulement sur la visibilité et valorisation du secteur agricole, mais aussi sur l'accès à une information personnalisée, actualisée et contextualisée à forte valeur ajoutée pour chaque public spécifique.

Il existe déjà pour le secteur agricole plusieurs site internet ou structures pour accéder à de l'information (ANEFA, APECITA, FAFSEA, APCA, VIVEA, JA... sans compter les structures généralistes comme l'ONISEP ou pôle emploi). La démultiplication et l'enchevêtrement des informations constituent aujourd'hui de réels freins à la visibilité du secteur et surtout au traitement de l'information par les personnes. L'enjeu ici est de mieux gérer toutes ces données en les centralisant sur un portail et de personnaliser les entrées et les cheminements possibles des individus lors de leur navigation.

Au-delà, des aspects techniques, ce projet tend à développer notre capacité collective à mieux maîtriser l'information et à répondre à la problématique de l'accès.

Ce portail numérique en agriculture, véritable carrefour de l'information des acteurs du secteur agricole, doit donc être construit et conduit en partenariat avec les acteurs concernés par la problématique de promotion des métiers : branche professionnelle, familles de l'enseignement agricole, ANEFA, APECITA, DGER...

Objet du projet

Développer et proposer un outil performant à ses publics exclusivement dédié à l'emploi, la mobilité, l'orientation et la formation. De l'orientation professionnelle des jeunes, aux personnes en reconversion ou encore en recherche d'emploi, en passant par les actifs qui entendent gérer leurs carrières au sein de la filière agricole, tous sont en demande d'informations correspondant à leur profil : offres de stage ou d'emploi, formations diplômantes et qualifiantes, compétences acquises et attendues, passerelles, etc.

Comme nous avons pu le constater lors d'une précédente étude, les sources d'information dans le secteur sont pléthoriques, chaque organisme possède naturellement son site internet et son extension emploi et orientation.

Depuis plusieurs années, nous avons fait les constats suivants :

- L'évolution des systèmes d'informations et des outils digitaux ont une place grandissante dans les démarches d'orientation scolaire et professionnelle.
- Plusieurs sites internet et interlocuteurs apportent déjà un premier niveau d'information sur le secteur agricole. La question de l'articulation, de la cohérence, de la pertinence et de la navigation entre ces différentes sources, se pose.
- Le flot d'informations disponibles aujourd'hui sur internet rend difficile la visibilité et lisibilité des acteurs du monde agricole pouvant apporter une première aide à l'orientation scolaire et professionnelle. Les partenaires actifs en présence ne s'allient pas suffisamment pour démultiplier leur force de frappe et ne se complètent que rarement (VIVEA, FAFSEA, ANEFA, APCA, APECITA, Ministère de l'Agriculture...).
- L'attractivité du secteur est diluée : il n'existe pas un site référent sur lequel on puisse trouver l'exhaustivité des informations et être certain de trouver toutes les réponses pertinentes au regard de sa situation propre (jeune, demandeur d'emploi, personne en reconversion professionnelle, salarié en évolution).
- Ne proposant pas de parcours individualisé aux visiteurs, il y a une déperdition du public que nous ne parvenons pas à capter ni à fidéliser tout en le rendant autonome dans sa démarche et la prise en main de son avenir professionnel.

Partant de ces observations, la volonté politique de l'ensemble des partenaires est de proposer aux différents publics et internautes :

- Un guichet unique agricole fédérant tous les acteurs de l'orientation, des métiers, de l'emploi et de la formation.
- Un véritable carrefour de l'information et d'aide à l'orientation dans les parcours professionnels.

Convaincus que dans un contexte de guerre des talents d'une part, et de fortes évolutions technologiques d'autre part, c'est la mutualisation et la complémentarité des structures qui feront la différence, l'objectif de cet outil numérique est de permettre à la profession agricole de démontrer toute sa volonté, en matière d'orientation, formation, emploi et métiers.

La finalité opérationnelle consiste en la création d'un portail numérique sur l'emploi, la formation l'information et l'orientation sur le secteur agricole.

Afin de donner des bases solides au projet, une étude préalable d'opportunité et de faisabilité doit être menée par un prestataire externe.

Ce travail permettrait de :

- De recenser tous les outils existants dans l'objectif, non pas de les supprimer ou de les substituer, mais de fédérer les démarches et de centraliser les informations de manière exhaustive.
- D'identifier clairement les attentes et points de vue des différents acteurs des organisations citées ci-dessus, constituant ainsi une étude de besoins et d'opportunités.
- De clarifier et formaliser les objectifs assignés au portail en fonction de ses cibles.
- D'aboutir à un cahier des charges réaliste et pertinent (rédactionnel, technique et graphique) pour la création d'un outil numérique.
- De faciliter son appropriation pour les futurs (et indispensables) partenaires.

2. REALISATION D'UNE ETUDE

Les objectifs :

Cette étude doit s'appuyer sur la première étude qui a été réalisée et consolider une méthode pour la réalisation du projet.

L'étude devra se séquencer en deux parties :

- Une étude d'opportunité : portant un regard éclairant et synthétique sur la problématique et définir un état des lieux des outils actuel et déterminer les attentes et besoins identifiés.
- Une étude de faisabilité : portant sur la réalisation de plusieurs scénarios pour la construction d'un portail prenant en compte ses spécificités techniques (éditoriales, IT et graphiques...).

Cette étude doit restituer les éléments indispensables à la rédaction d'un cahier des charges complets permettant la définition d'une architecture pour la construction de l'outil et sa mise en œuvre.

Cette étude doit également identifier clairement les risques et points d'achoppement éventuels ainsi que les prérequis indispensables en termes de gestion, de gouvernance et de pilotage de projet.

Cadre de l'étude

L'étude devra prendre en compte l'ensemble des attentes et besoins des acteurs agissant autour des problématiques de la formation, de l'orientation et de l'emploi dans le secteur agricole. Il faudra donc sonder l'ensemble des parties prenantes afin de recueillir leurs perceptions, leurs besoins et leur vision de ce que pourrait être le portail numérique en agriculture.

Une partie d'entre eux a été identifiée : ANEFA, JA, VIVEA, FAFSEA, APECITA, APCA.

Un deuxième temps sera consacré à promouvoir le dispositif auprès d'éventuels futurs partenaires.

3. MODALITES DE REALISATION DE L'ETUDE

L'étude sera composée de deux volets : opportunité et faisabilité.

Etude d'opportunité

L'étude d'opportunité consistera à :

- S'appuyer sur la première étude réalisée en 2016 qui a fait un état des lieux sur les problématiques d'attractivité du secteur. L'objectif est d'aller plus loin dans son analyse et de développer un outil répondant aux problématiques du secteur agricole.

- Réaliser une veille concurrentielle sur les outils d'informations dans le secteur agricole,
- Recenser l'ensemble des partenaires au niveau national et régional.
- Identifier les besoins selon le segment ciblé (jeunes, salariés, chercheurs d'emploi, personnes en reconversion.),

Dans le cadre de ce projet devront être respectées les différentes phases de réalisation :



Etude de faisabilité

la durée de l'étude : 3 mois maximum.

Le déroulement général comprendra au moins :

- **Une réunion de lancement avec le comité de pilotage** : le prestataire reprecise le planning et le calendrier réaliste du projet dans ces différentes étapes et la méthode détaillée.
- **Une réunion intermédiaire avec le comité de pilotage** : le prestataire restitue un rapport à mi-parcours après le volet « Opportunités ». La faisabilité technique, juridique, réglementaire, économique et financière de la création du portail. Des réorientations peuvent être imposées à ce stade.
- **Une réunion de restitution avec le comité de pilotage** : le prestataire restitue un rapport final avec des préconisations technique, un cadrage budgétaire et la définition d'une architecture et son déploiement.

Réponse avant le 21 novembre 13h00 à l'adresse suivante : ydjenki@anefa.org